

Alexis Joseph DARCQUE

N^o 33
 Darcque
 alexis j^{ph}

L'an mil huit cent trente un, le quatorze novembre
 trois heures du soir, en la maison commun, par
 devant nous Louis Joseph Obert, maire, officier
 de l'état civil de la commune de Mizonne, arron-
 dissement communal de Saint-Omer, Départe-
 ment du pas de Calais, est comparu alexis j^{ph}
 Joseph Darcque, âgé de vingt huit ans, profession
 de manouvrier, domicilié en cette commune, père de
 l'enfant, en présence de Louis Joseph Paternis,
 âgé de quarante ans, profession d'ouvrier papeter
 et de François Joseph Richon, âgé de quarante
 trois ans, profession de cultivateur, tous deux
 domiciliés en cette commune, lequel nous a
 déclaré qu'aujourd'hui deux heures du matin
 bennette Louise Dufay sa femme, âgée de cinq
 quatre ans, étoit accouchée en la maison
 conjugale sise en cette commune d'un enfant
 du sexe masculin qu'il nous a présenté et

auquel il a déclaré donné le prénom d'Alexis
 Joseph, et de suite nous avons dressé le présent
 acte de naissance.

Lecture faite, le Déclarant et les deux témoins
 ont déclaré ne savoir signer, et nous avons
 signé.

J. Obert